

COLLECTIVITES / DEVELOPPEMENT : Le Conseil Régional
d'Aquitaine lance un AMI dans le cadre de son programme "Usine du
Futur"

Le [CONSEIL REGIONAL AQUITAINE:] / **T** : 05.57.57.80.00 (siège à Bordeaux/33) lance la 3e édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre de son programme Usine du Futur. Les ETI et PME aquitaines comptant de 20 à 5000 salariés ont jusqu'au 30 avril 2015 pour se faire connaître. Ce dispositif invite les entreprises du territoire à se projeter dans un nouveau modèle de développement autour de trois enjeux d'avenir : La technologie (moyens de production et outils numériques), l'organisation industrielle, La formation, les conditions de travail et le management. Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un pré-diagnostic individuel de la "Chaîne de Valeur". www.aquitaine.fr